

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 16 h 15, le 15 décembre 2005.

Sont présents :

- M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis et vice-présidente du comité exécutif
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
- Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
- M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 24 novembre 2005

Résolution n° E-2005-110

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 24 novembre 2005.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Mise à jour du plan de communication

Résolution n° E-2005-111

D'autoriser l'appel de propositions sur la base du devis inclus en annexe au mémoire du 8 décembre 2005 du coordonnateur aux communications et aux consultations (incluant la grille d'évaluation des firmes) pour l'actualisation du plan de communication de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour les années 2006-2008.

D'inviter les firmes Axiome Communications, Côté Larouche, Oxygène Communication et SM5 à présenter des offres de services professionnels pour la réalisation de ce mandat.

De former un comité technique composé de représentants de la CMQ, des villes de Lévis et Québec et des MRC ayant pour tâches de sélectionner la firme la plus apte à bien remplir ce mandat et s'assurer de sa bonne exécution.

D'approprier aux fins de ce projet les fonds disponibles au budget 2005 de la direction générale pour les communications, soit un montant n'excédant pas 40 000 \$ toutes taxes incluses.

Référence : Bordereau d'information du 8 décembre 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-217
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

PROCÈS-VERBAL

-2-

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2005-112

De prendre acte du bordereau d'information en date du 15 décembre 2005 contenant les documents suivants :

- a) Note du 1er décembre 2005 de M. Denis Ouellet de la CMQ relative à la demande d'exclusion de la zone agricole de la Ville de Québec pour la construction d'une usine de filtration dans l'arrondissement de Charlesbourg.
- b) Note du 8 décembre de Me Pierre Rousseau de la CMQ relative à la démission de Mme Michèle Goyer du poste de conseillère en environnement et de coordonnatrice au PGMR.

Référence : Bordereau d'information du 15 décembre 2005
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE